



COMMUNIQUE

**21^{ème} Conférence pour le climat
si cet accord est historique ce n'est pas par son contenu**

Après l'échec de la Conférence de Copenhague, l'accord scellé samedi 12 décembre 2015 à Paris à l'issue de la COP 21 est certainement un accord historique par le nombre de signataires, par son ambition affichée, par la portée attendue, mais certainement pas par son contenu.

Ce premier accord universel pour le climat est présenté comme un point de départ et le seul compromis possible entre 195 pays. Mais il est aujourd'hui insuffisant, car son application stricte conduira à un réchauffement d'environ 3 degrés. Il y a donc encore des lignes à faire bouger pour atteindre les objectifs affichés. Le rôle de la société civile devient alors cruciale pour obliger les gouvernements à aller plus loin.

Ce pacte apparaît peu ambitieux et laisse trop de zones floues au regard du défi que nous avons à relever.

Alors qu'un accord pour limiter la hausse des températures à 1,5°C a longtemps été annoncé comme possible, finalement il ne vise que le maintien des températures « *bien en de ça de 2°C* ».

Si 100 milliards de dollars financés par les pays du Nord sont inscrits en annexe de l'accord pour permettre aux pays du Sud de faire face aux dérèglements climatiques, paradoxalement cet accord exclut toute responsabilité et compensation des pays les plus riches pour les préjudices subis par les pays les plus vulnérables. Et donc exclut tout mécanisme de sanction, cette somme apparaissant comme un solde de tout compte.

Dans ce traité, certains annoncent comme un succès l'objectif de « *zéro émission nette* », c'est à dire un équilibre entre la quantité de gaz émis et de gaz absorbés par les puits carbone. En réalité si victoire il y a c'est celle des industries et des pays producteurs d'énergies fossiles qui obtiennent là un permis à poursuivre leur activité au détriment de la recherche pour des techniques de stockage de carbone que l'on ne maîtrise pas.

Le véritable succès aurait été l'annonce de « *zéro émission* » par l'abandon des énergies fossiles contre les économies d'énergie et le recours à des énergies entièrement renouvelables à moyen terme.

L'annonce de réunions des États tous les 5 ans pour établir un bilan des baisses de gaz à effet de serre et la fixation de nouveaux objectifs semble donner un cadre juridique contraignant garantissant de futurs résultats. En réalité le premier exercice arrivera sans doute trop tard : pour les chercheurs du GIEC, les 5, maximum 10, prochaines années sont décisives pour la lutte contre le dérèglement climatique.



Mais les grands manques de cet accord sont d'abord dans l'absence de référence aux émissions de gaz à effet de serre de l'aviation et du transport maritime alors qu'elles sont en continuelles augmentations et de façon exponentielles (jusqu'à peut être représenter 40 % des émissions avant 2050).

Enfin ces manques se situent également au niveau de l'agriculture et la souveraineté alimentaire qui sont totalement absentes de cet accord. A l'issue de la première semaine de débat, le Snetap-FSU s'était inquiété de cette omission dans un courrier adressé à François Hollande (<http://www.snetap-fsu.fr/CPO-21-Le-Snetap-FSU-s-adresse-au.html>). Malheureusement nos craintes se sont confirmées.

Seule référence lointaine aux questions agricoles et alimentaires, une phrase dans l'article 2 où l'accord vise à renforcer « *les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques et en promouvant la résilience à ces changements et un développement à faible émission de gaz à effet de serre, d'une manière qui ne menace pas la production alimentaire* ». ... autant dire que nous sommes encore bien loin du changement indispensable de modèle de production .

Les lobbys de l'agro-business ont atteint leur objectif. Il n'y a donc aucune remise en cause du système agro-industriel alors qu'il en va de la vie et des conditions d'existence de centaine de millions de personnes à travers le monde qui souffriront de la faim dans les années à venir.

On le voit le bilan de cette 21^{ème} Conférence pour le climat de l'ONU est loin de l'autosatisfaction affichée, comme de la réussite annoncée. L'accord historique ne le sera sans doute pas dans les résultats, à moins que la société civile puisse s'exprimer et accentuer sa pression sur les gouvernements.

C'est aujourd'hui aux acteurs de cette société civile de reprendre le combat pour ne rien abandonner au seul profit. C'est donc à chacun d'entre nous d'y prendre part . Notre combat de « citoyen du monde » continue !

Paris le 18 novembre 2015

